

**Ecole nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rapport de stage

**Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
6 septembre - 26 novembre 1999**

Directeur de stage : Silvia Kimmeier, Directrice-adjointe de la
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

Emmanuelle Paulet-Grandguillot

Novembre 1999

*Mes remerciements les plus sincères à tous les bibliothécaires qui m'ont encadrée
durant ce stage, pour leur grande disponibilité et leur accueil très chaleureux.*

SOMMAIRE

1. LA BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE : UNE INSTITUTION BICEPHALE.....	4
Statut administratif.....	4
La Bibliothèque de la Riponne.....	5
La Bibliothèque de Dorigny	6
La BCU/L en chiffres	7
Un peu d’histoire.....	9
2. LA BCU/L DANS LE CONTEXTE DES BIBLIOTHEQUES SUISSES.....	15
Le contexte : une administration fédérale et décentralisée.....	15
La BCU/L dans le Réseau romand.	16
La BCU/L dans les réseaux nationaux et internationaux	16
3. LA BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE DORIGNY.....	18
La BCU/D : une bibliothèque universitaire relativement autonome par rapport à l’Université.....	18
L’organisation du travail à la BCU/D	19
4. TOUR D’HORIZON DES SERVICES FREQUENTES.....	23
La section de théologie et sciences des religions	23
La médiathèque	26
Le service des périodiques	28
Les visites et les observations	30
Le travail sur l’évaluation de la politique d’acquisition.....	33

1. LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE LAUSANNE : UNE INSTITUTION BICEPHALE.

Statut administratif

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU/L) est une institution à vocation patrimoniale, culturelle et académique. Institution de l'Etat de Vaud, elle est rattachée au Service des activités culturelles du Département des institutions et des relations extérieures. Ses missions sont définies par l'article 15 de la Loi sur les activités culturelles du 19 septembre 1978 qui précise :

“ La Bibliothèque cantonale et universitaire a notamment pour mission d'acquérir, de recueillir, de conserver et de mettre à la disposition du public :

1. des ouvrages intéressant la population en général ;
2. les ouvrages nécessaires à l'étude des disciplines enseignées à l'Université ;
3. les ouvrages imprimés ou édités dans le canton de Vaud, qui doivent lui être remis en application de l'article 5 de la loi sur la presse du 14 décembre 1937 (dépôt légal) ;
4. des manuscrits, lettres, mémoires et autres supports d'informations (tels que disques, bandes magnétiques, films, microfilms) présentant un intérêt littéraire, historique, culturel ou scientifique ;
5. les publications d'utilité publique que les sociétés savantes lui remettent en vertu des conventions passées avec l'Etat.

La Bibliothèque cantonale et universitaire peut aussi recevoir en dépôt des manuscrits précieux que leurs propriétaires désirent mettre en sécurité. ”

La BCU/L a donc deux missions principales : collecter le patrimoine écrit du canton de Vaud et constituer une collection visant à satisfaire les besoins de l'enseignement et de la recherche pratiquée à l'Université de Lausanne (UNIL). Ces deux missions sont réparties entre deux sites différents, celui de la Bibliothèque de la Riponne (BCU/R) et celui de Dorigny (BCU/D). Publique et universitaire tout à la fois, la BCU/L est de ce point de vue une institution spécifiquement suisse, qui n'a pas vraiment d'équivalent en France. ¹ Cette dualité fait la richesse de cette bibliothèque mais contribue aussi à en compliquer la gestion quotidienne.

¹ De par ses missions et de par les publics qu'elle vise, la BCU/L est assez proche dans sa définition d'institutions françaises telles que la Bibliothèque nationale ou la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Néanmoins, la taille de ces deux établissements et leur situation parisienne font qu'ils sont en réalité bien différents de la BCU/L. Dans une ville telle que Lausanne (de 300 000 habitants), trois grosses bibliothèques cohabitent : la Bibliothèque

La Bibliothèque de la Riponne

La BCU/R est située au centre-ville de Lausanne, dans le quartier historique, et logée dans le Palais de Rumine, un bâtiment construit en 1905 pour accueillir l'Université, la Bibliothèque cantonale et les différents musées cantonaux.

Elle remplit les missions patrimoniales de la BCU/L : elle gère depuis 1938 le dépôt légal et son service de la Documentation vaudoise effectue un traitement documentaire des monographies consacrées au Canton de Vaud et aux personnages célèbres qui y vivent ou y ont vécu et propose un service de recherche bibliographique sur le Canton de Vaud.

Elle dessert le grand public cultivé et les élèves des gymnases ² et acquiert des ouvrages d'intérêt général. La BCU/R est aussi une bibliothèque active dans le domaine musical de par ses collections de partitions, d'ouvrages de musicologie, d'archives musicales et de par sa phonothèque de prêt.

Son fonctionnement est fortement structuré par sa situation dans un bâtiment ancien qu'il est impossible d'agrandir : la plus grande partie de ses collections sont en magasins et elle dispose d'assez peu de places de travail. Néanmoins, la rénovation effectuée en 1992 et l'inventivité des bibliothécaires ont permis pour une part de pallier ces difficultés et de rendre plus familière la monumentalité intimidante du Palais de Rumine.

La Bibliothèque des Cèdres (BCU/C) est une annexe de la BCU/R. Elle se trouve elle aussi au centre-ville de Lausanne. Héritière des collections de

municipale, la Bibliothèque cantonale et universitaire et la bibliothèque de l'Ecole polytechnique fédérale, établissement d'enseignement supérieur rattachée à la Confédération helvétique. Il me semble qu'une ville de province équivalente en taille à Lausanne partageraient les missions qui sont celles de la BCU/L entre sa bibliothèque municipale et sa bibliothèque universitaire alors qu'à Lausanne, la bibliothèque municipale, n'a, du fait de l'existence de la BCU/L, aucune mission de caractère patrimonial.

² Le gymnase suisse est l'équivalent du lycée français. La BCU/L est ouverte à tous les habitants du Canton de Vaud âgés de plus de 14 ans.

l'ancienne Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise évangélique libre du canton de Vaud, la BCU/C a été rattachée à la BCU/L au moment de la fusion des deux Eglises du canton (Eglise libre et Eglise nationale) en 1965. Dotée d'un riche fonds de livres anciens (17^{ème}-19^{ème} siècles), elle développe une collection de littérature religieuse à destination des laïcs.

La Bibliothèque de Dorigny

Située sur le campus de l'Université de Lausanne, à l'entrée ouest de la ville, la BCU/D est née du rassemblement des collections des bibliothèques des différentes facultés de Lettres et sciences humaines, et du transfert des collections universitaires de la BCU, organisés lors du déménagement de l'UNIL du centre-ville vers la périphérie. Elle fonctionne comme bibliothèque centrale de l'Université pour les sciences humaines et a pour principale mission de rassembler la documentation utile à l'enseignement et à la recherche de l'UNIL en Lettres, sciences sociales et politiques, droit et sciences économiques. Elle dessert par conséquent un public universitaire. Avec un libre accès immense et très confortable (le premier libre accès à avoir été implanté en Suisse), la BCU/D a un aspect bien différent de celui de la bibliothèque traditionnelle de la BCU/R.

La BCU/D assure aussi une partie des missions patrimoniales de la BCU/L, au travers des services de la Réserve précieuse et des Manuscrits. Les ouvrages datant d'avant 1850 et les manuscrits sont localisés à Dorigny pour deux raisons principales : d'une part, les conditions de conservation sont meilleures dans le bâtiment moderne de la BCU/D ; d'autre part, ces collections sont à Dorigny à proximité des chercheurs qui travaillent dessus, l'objectif principal des bibliothécaires de la Réserve et des Manuscrits étant d'éviter que les fonds dont ils ont la charge ne deviennent des fonds morts, ou, comme ils le disent eux-mêmes, des " tas de vieux papiers qui prennent la poussière ".

La Bibliothèque de droit et sciences économiques (BDSE) est une annexe de la BCU/D. Elle se trouve elle aussi sur le campus de l'UNIL mais dans un autre bâtiment. Elle gère, comme son nom l'indique, les collections de droit et de sciences économiques utiles aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs de l'UNIL.

Cette bicéphalité de la BCU/L ne va pas sans poser quelques problèmes. Les deux sites de la BCU/R et de la BCU/D ont bien entendu des relations : ils partagent le même catalogue, sont régis par un même règlement intérieur, des circulations sont assurées entre les deux sites par le biais d'une poste interne et le prêt des ouvrages est possible d'un site à l'autre. Néanmoins, il y a assez peu de bibliothécaires qui travaillent sur les deux sites à la fois, si bien que chacun connaît assez mal le fonctionnement concret du site sur lequel il ne travaille pas.³ En outre, le fait que la BCU/R dessert le grand public, tandis que la BCU/D est plutôt destinée à un public universitaire, rend assez difficile la définition d'une politique commune et surtout d'instruments communs d'évaluation de cette politique.⁴

La BCU/L en chiffres

J'ai choisi quelques chiffres qui donnent une idée de la taille de la BCU/L et qui permettent de comprendre la répartition entre la BCU/R et la BCU/D.

En 1998, la BCU/L comptait sur ses deux sites réunis :

- 1,7 millions de volumes, dont 470 000 en libre accès
- 70 000 microformes
- 18 000 enregistrements sonores
- 4 000 enregistrements audiovisuels
- 400 cédéroms

³ Les bibliothécaires de la BCU/D emploient d'ailleurs une expression assez révélatrice de cette distance entre les deux sites : la BCU/R est pour eux la bibliothèque " d'en haut ", comme il y a une vieille ville sur les collines et une ville plus récente en bas, au bord du lac.

⁴ J'ai pu faire l'expérience de cette difficulté notamment dans le travail que j'ai été amenée à faire sur la politique d'acquisition (cf. annexes).

- 20 000 lecteurs inscrits qui empruntent plus de 300 000 volumes par ans⁵
- 1200 places de travail
- 3 millions de CHF ⁶ de budget d'acquisition pour acquérir 18 000 monographies, 4000 suites, 4 000 titres de périodiques, 100 cédéroms, 400 enregistrements audiovisuels et 1900 enregistrements sonores
- 100 postes en équivalents temps plein sont attribués à la BCU/L et 129 personnes y travaillent.

Le rapport entre les deux sites est *grosso modo* celui de 2/3 pour la BCU/D et 1/3 pour la BCU/R :

- A la BCU/D, il y a un peu plus d'1 million de volumes, dont 325 000 en libre accès ; à la BCU/R, il y a 560 000 volumes, dont 25 000 en libre accès.
- La BCU/D a un budget d'acquisition annuel de 2,7 millions de CHF ⁷ pour acheter 27 000 unités par an (tous supports confondus) ; la BCU/R a quant à elle un budget de 350 000 CHF ⁸ par an, pour acquérir 9000 volumes par an.
- La BCU/D offre 1000 places de travail, tandis que la BCU/R n'en offre que 185.
- Sur les 129 collaborateurs de la BCU/L, 88 travaillent à la BCU/D et 41 à la BCU/R.

Ces chiffres traduisent bien le contraste déjà mis en évidence entre les deux sites, entre une bibliothèque spacieuse, dotée du plus grand libre accès de Suisse et une bibliothèque limitée par les contraintes d'un bâtiment ancien, qui range la majeure partie de ses volumes en magasins.

Ces chiffres sont élevés si on les compare notamment à la réalité des bibliothèques universitaires françaises. La BCU/D a un budget d'acquisition de 11,3 millions de FF pour desservir 6500 étudiants de Lettres et sciences humaines, ce qui fait un rapport de 1 740 FF de crédit d'acquisition par étudiant, et de 4,75 volumes acquis par étudiants. On est loin des chiffres de l'Enquête statistique générale sur les bibliothèques universitaires et des

⁵ Sur ces 20 000 lecteurs, 1500 viennent des autres cantons suisses ou des départements français voisins : ces " lecteurs extérieurs " représentent une part non négligeable du public de la BCU/L (7,5% des lecteurs emprunteurs). Ils sont attirés par l'important libre accès de la BCU/D, qui est la seule bibliothèque du bassin lémanique à offrir un tel service. Depuis 1998, le prêt est gratuit pour ces lecteurs qui ne viennent pas du Canton de Vaud, la BCU/L ayant souhaité par cette mesure accentuer le rôle qu'elle joue déjà dans le rayonnement de Lausanne et de son Université.

⁶ Le franc suisse valant environs 4,20 FF, cela fait un budget de 12,6 millions de FF.

⁷ Soit 11,3 million de FF.

⁸ Soit 1,5 million de FF.

rapports de 232 FF par étudiant.⁹ La situation de la BCU/L est assez comparable à celle des autres bibliothèques de Suisse romande. Cet écart entre les bibliothèques universitaires françaises et les bibliothèques universitaires suisses s'explique par deux phénomènes : une richesse globale plus grande de la Suisse par rapport à la France (le produit intérieur brut de la Suisse s'élève à 41 000 \$ par habitant, tandis que celui de la France n'atteint que les 26 000 \$ par habitant)¹⁰ ; un enseignement universitaire beaucoup moins massif en Suisse qu'en France : en Suisse, la filière de formation par apprentissage est beaucoup plus développée qu'en France et les études universitaires, bien qu'elles ne soient ni sélectives, ni plus chères qu'en France, restent le fait d'une petite minorité.

Un peu d'histoire

Les origines de la BCU/L se trouvent dans la Bibliothèque de l'Académie de Lausanne, fondée par les Bernois au début du 16^{ème} siècle pour former les pasteurs et imposer la Réforme dans une région alors catholique ; la bibliothèque est alors réservée aux professeurs de l'Académie. Au milieu du 18^{ème} siècle, les étudiants ont le droit de consulter les ouvrages (uniquement deux heures par semaine...). Après la révolution de 1798, le Canton de Vaud acquiert son indépendance et en 1806, la bibliothèque de l'Académie devient Bibliothèque cantonale. Au 19^{ème} siècle, la bibliothèque devient publique, puis universitaire en 1898. Elle s'installe avec l'Université dans le Palais de Rumine en 1905.

Deux transformations majeures ont marqué l'histoire de la BCU/L durant ces trente dernières années : le déménagement à Dorigny et l'informatisation. L'informatisation a débuté dès 1971, avec le développement du Système informatique de bibliothèques lausannoises (SIBIL)

⁹ Cf . Ministère de l'Education nationale, de la recherche et de la technologie. Direction de l'enseignement supérieur. *Annuaire des bibliothèques universitaires et des grands établissements 1996 : résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires. Juillet 1998.* Paris : La documentation française ; 1998.

¹⁰ Données 1996.

qui sera repris par des bibliothèques suisses et françaises. L'implantation d'une bibliothèque sur le campus de Dorigny s'est faite en deux moments : tout d'abord par le regroupement d'une partie des collections de diverses bibliothèques de facultés en 1977, puis par l'ouverture de la bibliothèque centrale de Dorigny en 1982. La BCU/D (et son annexe, la BDSE) regroupent alors les collections de cinq facultés de l'UNIL : Lettres, Théologie, Sciences sociales et Politiques, Droit et Sciences économiques.

Depuis le début des années 1990, la BCU/L a redéfini sa stratégie, fixé ses grandes lignes d'évolution, lesquelles ont été énoncées en 1992 dans une charte.¹¹ La politique de la BCU/L s'oriente alors dans trois directions : politique concernant le personnel, politique de développement des collections et politique des services publics.

La politique concernant le personnel a jusqu'à maintenant mis l'accent sur la rédaction d'un cahier des charges pour chaque service et pour chaque poste, précisant pour chaque collaborateur sa position dans la hiérarchie administrative, ses activités principales, les critères de réussite de son travail, les relations internes et externes sur lesquelles il peut s'appuyer dans celui-ci et ses limites de compétences. Mis en place à partir de 1993, de tels cahiers des charges permettent de fixer les objectifs annuels de chacun des collaborateurs de la BCU/L, facilite le recrutement¹² et le remplacement de ces derniers.

La politique concernant les collections a pris trois directions : politique d'acquisition, politique de stockage et politique de conservation. Plusieurs contraintes ont conduit la BCU/L à formaliser sa politique d'acquisition. Certaines de ces contraintes sont communes à toutes les bibliothèques : explosion de la production documentaire, augmentation du coût des périodiques scientifiques, développement des nouvelles technologies de

¹¹ Cette charte est jointe en annexe du présent rapport.

¹² Dotés d'un statut qui leur garantit un emploi à vie, les fonctionnaires vaudois sont néanmoins recrutés de manière contractuelle.

l'information ; d'autres contraintes sont plus spécifiques à la BCU/L : fluctuation des budgets, dispersion de la sélection des documents dans les mains d'une trentaine de collaborateurs, répartis sur quatre lieux différents. Commencée en 1995, la définition de la politique d'acquisition s'est inspirée de la méthode Conspectus, qui a été adaptée à la situation de la BCU/L. Aujourd'hui, presque toutes les disciplines de la BCU/L ont défini leur grille d'intention de développement des collections et la BCU/L commence à réfléchir aux possibilités d'évaluation de sa politique d'acquisition. J'ai participé à cette réflexion sur l'évaluation.¹³

La réflexion menée sur la politique de gestion des stocks part d'un constat simple : la croissance exponentielle de la production documentaire, l'impossibilité pour les bibliothèques d'agrandir leurs locaux, faute de place et de moyens, mais aussi parce que l'augmentation du volume des collections se traduit par une diminution de la qualité des prestations aux usagers, toutes ces conditions imposent aux bibliothèques d'organiser leurs stocks de manière hiérarchique. La BCU/L a ainsi distingué trois niveaux différents dans ses collections : les collections en libre accès, les collections en magasins et les collections stockées dans un silo à livres situé à Lucens, à 30 km de Lausanne. A ces trois stocks correspondent différents flux. Il entre à la BCU/L chaque année 18 000 monographies, dont 80% sont rangés en libre accès ; le libre accès est donc désherbé chaque année de 15 000 volumes environs, lesquels sont rangés en magasins. Les magasins quant à eux seront périodiquement déchargés des volumes très rarement consultés, qui sont déplacés dans le silo à livres de Lucens. En 1998, 27 000 ouvrages y ont été transférés. Un système de navette hebdomadaire permet aux lecteurs d'avoir accès à ces documents quand ils en font la demande. Ce silo est destiné à devenir un centre régional (voire national) de stockage en un seul exemplaire des ouvrages venus de différentes

¹³ Cf. infra, quatrième partie et le rapport reproduit en annexes.

bibliothèques suisses, un peu sur le modèle du Centre technique du livre de Marne-la-Vallée.¹⁴

Cette politique de stockage est bien évidemment très étroitement articulée avec la politique de conservation sélective de la BCU/L. Dans le cadre d'un groupe de travail PAC (*Preservation and conservation*), la BCU/L a élaboré des niveaux de conservation allant de 0 à 4, qui sont inscrits dans la notice catalographique de l'ouvrage. Ce niveau est attribué selon la destinée de l'ouvrage au sein des collections : il peut être à conserver pour la postérité, en raison de son caractère patrimonial (documents reçus au titre du dépôt légal, ouvrages de bibliophilie) ; il peut constituer un outil de travail non renouvelable à garder à moyen terme (dictionnaires, encyclopédies, éditions complètes, bibliographies) ; il peut être un ouvrage de consommation courante, qui sera à terme remplacé par une édition plus récente. A chaque niveau de conservation correspondent des conditions de reliure et de conservation particulières. Ce programme PAC a été initié par la BCU/L mais il sera bientôt généralisé à l'ensemble des bibliothèques du Réseau romand (RERO).¹⁵

La politique des services publics s'inscrit dans la réorientation globale de la politique de la BCU/L de la gestion des documents vers le service aux usagers, initiée par la création du vaste libre accès de la BCU/D en 1982. A la BCU/D, elle a plus récemment pris la forme d'une réorganisation du service de renseignement. En 1996, celui-ci a été scindé en une banque d'accueil et d'information et un service de référence. Le service de la banque d'information répond à toutes les questions concernant l'utilisation de la BCU/L et de son catalogue. Il est assuré par des bibliothécaires diplômés. Le service de référence est doté d'un ensemble de ressources

¹⁴ Cette politique de stockage est présentée par Hubert Villard, Directeur de la BCU/L dans l'article suivant : Du bassin d'accumulation au réservoir d'eaux vives : vers une gestion dynamique des collections. In. *L'espace bibliothéconomique suisse : hier, aujourd'hui demain : en hommage à Gustave Moeckli*. Ouvrage collectif sous la dir. de Gabrielle von Roten et de Martin Nicoulin. Vevey : Editions de l'Aire ; 1993, p. 343-362. Voir aussi le rapport : *Gestion des stocks de la BCU*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; octobre 1992.

documentaires informatisées. Situé à proximité des rayonnages de bibliographie, il est animé par des bibliothécaires universitaires qui assurent une aide intellectuelle et parfois technique à la recherche.¹⁶ La politique des services publics s'appuie aussi sur un programme de formation des usagers, à trois niveaux : formation générale sur la bibliothèque et sur le catalogue ; formation à l'utilisation de la bibliothèque dans une discipline donnée (inscrite dans le programme des cours que suivent les étudiants) ; formation à la recherche sur les bases de données bibliographiques, ici encore par disciplines.

Distinct à proprement parler de la politique de la BCU/L, un gros chantier a néanmoins occupé celle-ci ces deux dernières années : la migration du système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) de SIBIL vers VTLS. SIBIL était devenu très coûteux et ne passait pas l'an 2000. Le Réseau romand qui gère la base catalographique a donc décidé d'adopter le système VTLS, déjà choisi par la Bibliothèque nationale suisse. Le transfert a été compliqué parce qu'il a fallu passer d'un système sur mesure, initié par les bibliothécaires lausannois à un système clef-en-main, absolument pas au point pour gérer une bibliothèque européenne et encore moins fait pour gérer un réseau de bibliothèques, et sur les programmes duquel les informaticiens de la BCU/L n'ont aucune prise. Ce transfert a nécessité de lourdes tâches : formation des bibliothécaires, création de notices d'exemplaires pour tous les volumes du libre accès, formation des usagers, création de nouvelles cartes de lecteurs, ... Il a été difficilement vécu par les bibliothécaires, qui ont perdu toute la souplesse d'utilisation qu'ils connaissaient avec SIBIL. VTLS présente encore aujourd'hui de nombreuses

¹⁵ Cf. l'article d'Hubert Villard et le rapport précédemment cités.

¹⁶ La distinction entre bibliothécaires diplômés et bibliothécaires universitaires n'a pas vraiment d'équivalent dans le système français. Après leur baccalauréat, les bibliothécaires diplômés reçoivent trois ans de formation professionnelle. Les bibliothécaires universitaires ont quant à eux une licence (l'équivalent de notre maîtrise), plus parfois une formation bibliothéconomique.

Sur la réorganisation des services publics, cf. : R. Jaccard, S. Kimmeier, Ch. Mercier et A. Stocker. *Don Quichotte : étude de faisabilité*. [Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire] ; septembre 1995.

imperfections : absence de statistiques (autres que celles du prêt), thesaurus séparé du catalogue, impossibilité de récupérer des notices à partir de réservoirs bibliographiques, complexité d'affichage des fenêtres lors de la recherche dans le catalogue, ...

A la fois patrimoniale, publique et universitaire, richement dotée, « locomotive » du Réseau romand en matière d'informatisation, de politique d'acquisition de conservation partagée, d'offre de ressources documentaires informatisées, la BCU/L est donc bien différente des bibliothèques universitaires françaises situées dans des villes d'une taille équivalente à celle de Lausanne. Elle constitue aussi une institution à part au sein du paysage des bibliothèques suisses, dans lequel les situations sont toujours différentes d'un canton à l'autre.

2. LA BCUI/L DANS LE CONTEXTE DES BIBLIOTHEQUES SUISSES.

Le contexte : une administration fédérale et décentralisée.

Il y a trois niveaux dans l'organisation politique et administrative de la Suisse : la commune, le canton et la Confédération. Chaque niveau est entièrement autonome par rapport aux autres. Pour ces raisons politico-administratives, la situation des bibliothèques suisses est presque à l'opposé de celle des bibliothèques françaises : il n'y a pas d'administration centrale impulsant la coopération entre les bibliothèques et donnant une relative uniformité aux différentes bibliothèques. Bien au contraire, on trouve en Suisse autant de bibliothèques différentes que de communes et de cantons différents et la coopération entre les bibliothèques doit s'appuyer sur de longues entreprises de persuasion.

Les situations sont très diverses d'un canton à l'autre. Ainsi, dans le canton du Valais, la bibliothèque cantonale travaille très étroitement avec les différentes bibliothèques municipales. Ce n'est pas du tout le cas dans le canton de Vaud où les préservent leur indépendance par rapport à l'autorité cantonale. La Bibliothèque publique et universitaire de Genève est elle aussi structurée très différemment de celle de Lausanne. La partie publique et la partie universitaire sont séparées, avec chacune une base locale ; la bibliothèque universitaire est divisée entre de multiples bibliothèques de facultés ayant chacune des règlements différents et n'étant ouvertes qu'aux étudiants de leur faculté.

La BCU/L dans le Réseau romand.

C'est dans ce contexte d'une très grande disparité des situations qu'est pourtant né le Réseau romand. Il s'est appuyé sur le développement de SIBIL, commencé à Lausanne puis essaimé dans différentes bibliothèques romandes, alémaniques, françaises et luxembourgeoises. La coopération au sein de RERO consiste donc pour l'essentiel dans le partage d'une base de données catalographique commune. Les différents bibliothèques cantonales qui participent à RERO sont celles de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel et du Valais, auxquelles il faut rajouter une centaine de bibliothèques rattachées localement aux bases de ces grandes bibliothèques.¹⁷

Parallèlement à RERO s'est développé le CDROM (Comité des directeurs des grandes bibliothèques du Réseau romand). Il organise la coopération entre ces bibliothèques sur plusieurs plans : rétroconversion des fonds anciens, conservation partagée dans le cadre du programme PAC et du silo à livres de Lucens, valorisation des fonds anciens, réflexion sur le statut et la formation des bibliothécaires, coordination de la gestion des thèses et des publications scientifiques des Universités.

La BCU/L dans les réseaux nationaux et internationaux

Il n'y a pas de réseau équivalent à RERO en Suisse alémanique. Néanmoins, les différentes bibliothèques de la Suisse alémanique sont en train de migrer sur un même logiciel de gestion de bibliothèque et devraient à terme avoir une base catalographique commune.

Dans le contexte administratif fédéral de la Suisse, la Bibliothèque nationale suisse ne joue pas du tout le rôle de « tête de réseau » que joue la Bibliothèque nationale française. Elle remplit pourtant des missions équivalentes à celle de la Bibliothèque nationale de France : mission

¹⁷ La bibliothèque tessinoise faisait elle aussi partie de RERO mais elle l'a quitté au moment de la migration sur VTLS.

patrimoniale de collecte des *Helvetica* ¹⁸ qui repose, en l'absence de dépôt légal sur le plan national, sur un accord tacite avec les éditeurs ; mission de constitution de la Bibliographie nationale suisse ; gestion du prêt interurbain.

A côté de la Bibliothèque nationale, l'Association des bibliothécaires suisses (ADBS) est en réalité le seul organe national qui fédèrent tous les bibliothécaires suisses. Ses missions ont récemment été redéfinies : favoriser les échanges entre les bibliothèques suisses et les échanges avec les bibliothèques étrangères ; jouer un rôle de lobbying auprès des institutions concernées pour défendre les intérêts des bibliothèques suisses.

¹⁹

Dans un pays qui parle quatre langues et qui est morcelé en 23 cantons, il est assez difficile de mettre en place un réseau national de bibliothèques. Les forces centrifuges sont assez fortes et la Suisse romande ainsi que la BCU/L sont plus tournées vers leurs voisins francophones que vers la Suisse alémanique. Autour de SIBIL s'était ainsi monté le Réseau des bibliothèques utilisatrices de SIBIL (REBUS) ; SIBIL n'étant plus développé, le REBUS est appelé à disparaître à la fin de l'année. La BCU/L participe aussi à la Communauté de travail des Alpes occidentales (COTRAO), qui réunit des régions suisses, italiennes et françaises.

¹⁸ Les *Helvetica* sont les documents publiés en Suisse ou traitant de la Suisse ou écrits par des Suisses.

¹⁹ Cf. <http://www.bbs.ch>

3. LA BIBLIOTHEQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE DE DORIGNY.

La BCU/D : une bibliothèque universitaire relativement autonome par rapport à l'Université.

J'ai été amenée à travailler principalement sur le site universitaire de la BCU/L, à Dorigny. Comme je l'ai déjà dit, la BCU/D a suivi le transfert de l'UNIL du centre-ville vers la périphérie de Lausanne et est née du déménagement d'une partie des collections de la BCU/L et du rassemblement des collections des différentes bibliothèques des Facultés de Lettres, de Théologie et de Sciences sociales et politiques, les collections de droit et de sciences économiques étant localisées dans l'annexe de la BCU/D, la BDSE.

La BCU/D reçoit ses crédits d'acquisition des différentes Facultés de l'UNIL et du Département des institutions et des relations extérieures de l'Etat de Vaud. Elle est aussi hébergée dans des locaux de l'UNIL. Néanmoins, elle n'est pas sous la tutelle administrative de l'UNIL et conserve par rapport à celle-ci son indépendance.

La création de la BCU/D a sans aucun doute donné un nouvel élan à la BCU. Pour celui qui arrive pour la première fois à la BCU/D, la modernité de cette bibliothèque se manifeste au premier coup d'œil, dans un bâtiment qui est à mon avis une réussite architecturale. Le cadre dans lequel se trouve la bibliothèque contribue bien évidemment à rendre celle-ci agréable : c'est celui du lac Léman, sur lequel on a une vue panoramique depuis les salles de lecture. Le bâtiment central de la BCU/D est fait de bois et de verre, ce qui rend son espace à la fois lumineux et chaleureux. Il est aussi très lisible et il est extrêmement facile de s'y repérer : les collections en libre accès sont disposées sur trois niveaux parallèles, un pour les périodiques et deux pour les ouvrages où les différentes disciplines sont signalées par des panneaux sur lesquels figurent une photographie emblématique de la

discipline ; aux étages inférieurs se trouvent comme dans beaucoup de bibliothèques les magasins et les ateliers techniques : l'architecte a ici habilement utilisé la configuration de la colline sur laquelle se trouve le bâtiment pour enterrer les magasins tout en laissant les ateliers profiter de la lumière naturelle. Esthétique, le bâtiment est aussi fonctionnel : les espaces de travail des bibliothécaires sont assez vastes et la circulation des documents des services internes vers les services publics est très aisée ; la circulation à l'intérieur des services internes est quant à elle facilitée par un « petit train » qui transporte les documents.

Les conditions de sa création ont durablement structuré la BCU/D. Si le libre accès a marqué la priorité donnée par la bibliothèque au service à l'utilisateur sur le traitement du document, le rassemblement des collections des différentes facultés a déterminé une organisation du travail par disciplines.

L'organisation du travail à la BCU/D

A la BCU/D, le travail est réparti en trois grands types de services : les services au public, les services scientifiques et les services techniques.

Les services au public sont les suivants :

- Prêt et prêt interurbain
- Communication et prêt des ouvrages des magasins et du silo de Lucens
- Consultation sur place des documents de la Réserve, des Manuscrits et des mémoires de licence
- Consultation sur place des enregistrements vidéo et des cédéroms multimédia
- Banque d'accueil et d'information
- Service de référence

Les services scientifiques s'occupent du traitement intellectuel des collections. Ils sont organisés ainsi :

- Un bibliothécaire principal est responsable de la coordination des monographies et des périodiques. La logique d'organisation des services scientifiques est celle d'une répartition par supports, doublée d'une division par disciplines.
- Le traitement des périodiques est assuré par un seul service
- Le traitement des monographies est réparti entre quinze cellules différentes, de tailles assez inégales, chaque section ayant en charge une ou plusieurs disciplines.
- Le traitement de tous les non-livres (cédéroms, enregistrements vidéo, enregistrements sonores, microformes) est assuré par le service de la médiathèque.
- Un service est chargé des thèses et des échanges
- Deux bibliothécaires s'occupent d'assurer la cohérence du catalogue

Les services techniques sont répartis comme suit :

- Reliure
- Photographie
- Imprimerie
- Etiquetage
- Poste et réception

Certains services sont localisés à la BCU/D mais travaillent en réalité pour l'ensemble de la BCU/L. Ce sont :

- Les services administratifs
- Le service informatique
- Les services des collections spéciales : Réserve précieuse et Manuscrits²⁰

L'organisation cellulaire des services scientifiques ne va pas sans poser problème. Elle s'explique par l'histoire et par le fait que la BCU/D soit née du rassemblement des collections des différentes bibliothèques de

²⁰ Cf. l'organigramme général de la BCU/L joint en annexe.

faculté. Certains des bibliothécaires responsables de section entretiennent ainsi avec les facultés des relations privilégiées : ils reçoivent d'elles leurs crédits d'acquisition et tiennent compte des suggestions d'achat des professeurs dans la sélection qu'ils font des documents.

Cette organisation a ses avantages : à la tête de chaque section se trouve un bibliothécaire universitaire titulaire d'une licence ou d'une thèse dans une des disciplines dont il a la charge. Cette connaissance de la discipline facilite sans aucun doute le travail de traitement des monographies et notamment la sélection et l'indexation.

Cette dispersion du traitement des acquisitions entre les mains de nombreux collaborateurs ²¹ a néanmoins ses limites. Chaque section (composée de un à quatre bibliothécaires universitaires ou diplômés) a des règles de fonctionnement, des habitudes et des procédures qui sont différentes de celles des sections voisines. En outre, ce type de fonctionnement a tendance à faire du bibliothécaire un spécialiste du traitement des documents, au détriment parfois du service qu'il peut rendre à l'utilisateur. L'utilisation qui est faite de la classification décimale universelle (CDU) est assez symptomatique de ce comportement. La CDU permet des qualifications beaucoup plus fines que la Dewey et elle a pour cette raison été jugée plus appropriée que la Dewey pour ranger les documents du très vaste libre accès d'une bibliothèque universitaire. Les bibliothécaires de la BCU/D l'emploient pour indexer de la manière la plus précise possible les documents, sans toujours se rendre compte de la longueur et de la complexité des indices qu'ils choisissent et du même coup des difficultés que celles-ci engendrent pour le lecteur qui veut retrouver un document et qui ne maîtrise pas la syntaxe de la CDU. En dernier lieu, cette organisation du travail par disciplines est assez onéreuse : certaines tâches, comme le

²¹ Il y a au total 18 postes de travail mais, étant donnée l'importance des temps partiels, cela fait au total 32 personnes qui travaillent pour les monographies et qui accomplissent par ailleurs des tâches dans les services publics.

dépouillement des bibliographies courantes et des catalogues d'éditeurs, sont ainsi répétées d'une section à l'autre.

4. TOUR D'HORIZON DES SERVICES FREQUENTES.

J'ai été amenée à travailler dans différents services scientifiques de la BCU/D et à faire un certain nombre de visites et d'observations dans les services publics et les services patrimoniaux. La Directrice-adjointe de la BCU/D m'a aussi demandé de faire une analyse sur les possibilités d'évaluation de la politique d'acquisition.²²

La section de théologie et sciences des religions

Les collections de théologie et de sciences des religions représentent une part importante des collections de la BCU/D : c'est 31 000 volumes en libre accès,²³ 31 000 volumes en magasins et plus de 200 titres de périodiques vivants. L'accroissement annuel des collections se situe autour de 1250 volumes par an. Cette collection est destinée principalement aux enseignants et aux étudiants de la Faculté de théologie²⁴ mais les statistiques de prêt révèlent qu'elle intéresse aussi beaucoup les étudiants de Lettres. La Faculté de théologie fournit à la section de théologie et de sciences des religions de la BCU/D son budget d'acquisition, qui s'élève chaque année à 120 000 CHF²⁵, 50 000 CHF allant aux suites, 50 000 autres aux monographies et 20 000 aux périodiques.²⁶ Deux personnes travaillent dans la section de théologie et de sciences des religions, un

²² Toutes les activités que j'ai été amenées à faire étaient pratiquées sur la moitié de mon temps de travail, le reste de ce temps étant en principe consacré à un travail de recherche pour ma thèse sur le Groupe de Coppet, effectué pour l'essentiel à l'Institut Benjamin Constant, localisé dans l'enceinte même de la BCU/D.

²³ Soit un peu moins de 10% du volume des collections en libre accès.

²⁴ La Faculté de Théologie regroupait en 1998 94 étudiants et 22 enseignants (professeurs et assistants confondus).

²⁵ Soit 500 000 FF.

²⁶ Une partie de ce budget est fourni par le Département d'histoire du christianisme de la Faculté d'histoire et par le Département interfacultaire de sciences des religions. Les crédits d'acquisitions sont stables depuis 1995 mais sont appelés à diminuer dès l'an 2000 ; cette baisse est la répercussion d'une politique générale d'économie de l'Etat de Vaud.

bibliothécaire universitaire et une bibliothécaire diplômée. Elles ont pour tâches essentielles d'acquérir les ouvrages et d'assurer leur traitement intellectuel. Elles s'occupent aussi des activités liées à la gestion du libre accès, des flux et des stocks de documents : rangement des retours de prêt, désherbage, envoi à la reliure. ²⁷ Elles travaillent en étroite collaboration avec les enseignants de la Faculté de théologie : plusieurs réunions ont lieu chaque année entre le bibliothécaire universitaire de la section et les enseignants de la Faculté. L'avis des enseignants pèse lourd dans la sélection : 75% des acquisitions faites par le bibliothécaire sont des suggestions d'achat d'enseignants et ces derniers ont participé à la définition de la politique de développement des collections de théologie et de sciences des religions. ²⁸

J'ai travaillé deux semaines dans cette section et j'ai pu participer aux différentes opérations liées au circuit du document :

- sélection des documents à partir de suggestions d'achat et en fonction de la grille d'intention de développement des collections ;
- saisie des commandes des documents sélectionnés dans le module de commandes (encore sur SIBIL) ; il n'y a pas en Suisse de code des marchés publics et chaque responsable de section de la BCU choisit ses fournisseurs. Ce système permet à la BCU/L de soutenir les librairies de la place de Lausanne. En revanche, il a l'inconvénient de multiplier les fournisseurs : c'est pourquoi chaque responsable de section a été amené à définir une liste bloquée de fournisseurs ;
- visite du service centralisé de réception des ouvrages commandés ;
- catalogage sur le logiciel VTLS : j'ai pu ainsi comprendre les failles d'un système qui ne fait aucun contrôle des données rentrées par le catalogueur dans la base et qui est extrêmement complexe de par le

²⁷ Ces deux personnes ont aussi en charge d'autres missions que la gestion de la collection de la gestion de théologie : encadrement de l'atelier d'étiquetage, encadrement des stagiaires, accueil et information, service de référence, ...

nombre de notices qu'il exige (une notice bibliographique pour la base de RERO, une autre pour la base locale de Vaud, une notice d'exemplaire, au minimum) ;

- indexation-matière : observation des choix du bibliothécaire à partir du thesaurus et des notices déjà indexées dans le catalogue (le vocabulaire utilisé est propre au réseau SIBIL, même s'il ressemble beaucoup dans sa structure à RAMEAU) ;
- étiquetage : visite de l'atelier d'étiquetage ;
- rangement : participation au rangement des retours de prêt dans le libre accès ;
- désherbage des ouvrages du libre accès en magasin : à partir de la liste des ouvrages qui n'avaient été empruntés qu'une fois dans les dix dernières années, le bibliothécaire responsable de la section de théologie m'a demandé de déterminer livres en main s'il fallait les désherber ; comme je ne connaissais absolument pas la discipline, ce travail n'a pas été très évident pour moi.

En revanche, j'ai pu consacrer plus de temps au désherbage du libre accès de philosophie.²⁹ Dans le cadre de la politique de stockage de la BCU/L, un groupe de travail a mis au point une méthode de désherbage, et fixé les critères suivants (par ordre de priorité) : utilisation de l'ouvrage (sont désherbés en priorité les ouvrages qui n'ont pas ou peu été empruntés durant les dix dernières années), nombres d'exemplaires, caractéristiques matérielles (ouvrages abîmés, ouvrages vétustes, en caractères gothiques, ...), caractéristiques intellectuelles (sont désherbés en priorité les ouvrages très spécialisés, les ouvrages non-francophones, les ouvrages dont le contenu est obsolète ; en revanche, les ouvrages de référence ne sont désherbés qu'avec précaution, les séries ne sont pas

²⁸ Les relations avec la Faculté sont très variables selon les sections : dans certaines sections, le bibliothécaire peut faire 100% de la sélection sans jamais être consultés par les enseignants.

²⁹ Ayant fait des études de philosophie, cette discipline m'est beaucoup plus familière que la théologie.

dépareillées). Cette expérience m'a permis de voir combien, malgré un certain nombre de critères définis en commun par les bibliothécaires, le désherbage repose sur une connaissance fine de la discipline d'une part et du public d'autre part, ainsi que des enseignements délivrés à l'université.

La médiathèque

La BCU/D a été la première bibliothèque suisse à ouvrir une médiathèque. La création de la médiathèque s'est faite en 1990, anticipant celle d'une chaire de cinéma en histoire de l'art à l'UNIL en 1992. Deux personnes travaillent à la médiathèque, une bibliothécaire universitaire (à 80%) et une bibliothécaire diplômée (à 50%). Elles sont chargées de gérer l'ensemble des non-livres, ainsi que les collections d'ouvrages acquis en cinéma et en photographie. Quelques personnes viennent en renfort assurer l'ouverture de la salle de consultation aux usagers.

Les collections de la médiathèque se répartissent entre :

- 2500 cassettes vidéo (pour moitié des films de fiction, pour moitié des documentaires et des pièces de théâtre filmées) en libre accès ;
- des enregistrements sonores en libre accès ;
- des microformes (répertoires photographiques d'art, canons bouddhiques, périodiques) : la collection est très peu consultée et il n'y a pas de nouvelles acquisitions ;
- des cédéroms (cédéroms bibliographiques ou filmographiques dans le domaine du cinéma, cédéroms multimédias dans toutes les disciplines).

La médiathèque offre un service de consultation sur place de ces différents supports ; elle s'occupe aussi de mettre à disposition du public le fonds du Centre audiovisuel de l'UNIL, qui enregistre des émissions de télévision. 6 000 personnes utilisent chaque année le service de consultation sur place de la médiathèque, essentiellement pour consulter

des cassettes vidéos (97,7% des cas). Les collections peuvent être empruntées par les enseignants uniquement (700 emprunts par an).³⁰

Le statut de la médiathèque dans l'organisation générale de la BCU/D est assez particulier : conformément à la logique de séparation des supports, la médiathèque doit prendre en charge l'acquisition et le traitement de tous les non-livres. Néanmoins, la bibliothécaire responsable de la médiathèque ne peut pas avoir des compétences dans toutes les disciplines représentées à la BCU/D et elle délègue aux différents responsables de disciplines la sélection des documents et se heurte parfois au désintérêt de ceux-ci pour les « nouveaux » supports. La séparation des livres et des non-livres est justifiée par le fait que les circuits de production, de traitement et de mise à disposition de l'utilisateur sont différents pour les deux types de supports ; néanmoins, cette séparation pose problème en ce qu'elle établit un clivage entre les livres et les non-livres qui devient pour certains bibliothécaires une distinction hiérarchique qui place l'imprimé au-dessus des autres supports.

J'ai passé une semaine à la médiathèque et j'ai pu y observer les différentes opérations liées au traitement et à la mise à disposition des documents vidéo. La responsable de la médiathèque m'a montré comment elle sélectionnait les vidéos à acquérir en visitant des sites web de producteurs et de diffuseurs d'enregistrements vidéos : le marché de la vidéo est en effet beaucoup moins structuré que celui du livre et la médiathèque de la BCU/D a affaire à plus d'une centaine de fournisseurs différents.³¹ J'ai aussi pu observer le catalogage des enregistrements vidéos qui nécessite de multiplier les accès-auteurs. J'ai pu prendre la

³⁰ Le droit d'auteur suisse autorise la consultation sur place et le prêt des enregistrements audiovisuels à des fins pédagogiques, sans exiger de la part des institutions prêteuses le paiement de droits supplémentaires, à condition que celles-ci ne fassent pas payer le service qu'elles rendent à l'utilisateur.

³¹ Il n'y a pas en Suisse d'agence nationale comme l'ADAVE (Agence de développement de l'audiovisuel dans l'enseignement) : la multiplicité des langues et des supports vidéos rend très difficile une telle procédure d'achat centralisé.

mesure des connaissances techniques nécessaires pour faire fonctionner un service de consultation sur place de cassettes vidéos.

J'ai aussi réalisé un guide d'utilisation d'un cédérom bibliographique, l'*International index to Film periodicals*, produit par la Fédération internationale des archives du Film (FIAF). C'est un cédérom de couverture internationale qui recense des articles parus dans des périodiques consacrés au cinéma depuis 1972. La recherche y est assez simple : elle se fait dans différents champs (sujet, titre de films, personnalité, auteur, titre de périodiques) à chaque fois au moyen d'un index alphabétique. Mon travail n'a donc pas tant consisté en la réalisation d'un guide qui explique à l'usager la démarche à suivre pour utiliser le logiciel qu'à déterminer ce qui se cachait derrière ces différents champs, à tester différentes recherches et à les comparer. La FIAF fournit en effet le cédérom sans en définir en détails le contenu. Après avoir testé le cédérom, j'ai réalisé un guide d'utilisation de quelques pages en m'appuyant sur un canevas de présentation qui avait déjà été défini par le service de référence.

Le service des périodiques

Le service des périodiques assure le traitement de tous les périodiques acquis par la BCU/D et la BDSE, ainsi que celui des périodiques acquis par un certain nombre d'instituts de l'UNIL, y compris ceux des Facultés de sciences et de médecine. En 1998, il gère ainsi 4500 titres vivants (3800 titres sont des achats, les autres sont des dons ou des échanges), ce qui représente un volume de 24 000 fascicules incorporés. La sélection des titres est assurée par la bibliothécaire principale qui a en charge le service des périodiques et la coordination des monographies, sur préavis des professeurs. Le budget d'acquisition s'élève à 1,4 million de CHF ³² mais il a tendance à baisser. Parallèlement, le coût des périodiques augmente, si bien que la BCU/D a été amenée à résilier un certain nombre

d'abonnements et à adopter la règle d'abonnement fermé pour un abonnement ouvert. Par mesure d'économies, la BCU/D a aussi réduit le nombre de ses fournisseurs : ses quatre principaux fournisseurs sont Europériodiques, la Librairie centrale et universitaire (située à Lausanne), Dawson et Ebsco. Pour ce qui concerne les périodiques électroniques en ligne, la BCU/D a adhéré au consortium de l'éditeur allemand Springer et essaie de créer avec d'autres bibliothèques et des éditeurs comme Elsevier et Academic Press un consortium suisse ; elle s'efforce de négocier des droits d'accès pour l'ensemble de l'UNIL. 7 personnes travaillent au service des périodiques, mais elles font par ailleurs d'autres tâches et ne travaillent pas à temps plein. 3500 titres de périodiques sont en libre accès ; ³³ les périodiques peuvent être empruntés par les lecteurs et 5000 prêts sont faits chaque année par la BCU/D.

J'ai passé deux semaines au service des périodiques, durant lesquelles j'ai travaillé sur un diagramme de flux du circuit du fascicule. Ce circuit est en effet très complexe, étant donné les périodicités différentes des titres reçus, la diversité des dépôts et la multiplicité des opérations à effectuer. J'ai recueilli les informations utiles, soit dans une documentation déjà existante (cahier des charges du service, procédures formalisées), soit en travaillant dans le service : j'ai donc participé aux opérations de réception et d'ouverture des colis, de bulletinage, de catalogage, de rangement, de préparation des lots de reliure. J'ai ensuite dessiné le diagramme de flux à l'aide du logiciel *Word*. ³⁴ Ce diagramme a été ensuite présenté au service. Les personnes qui travaillent dans ce service ont été surprises par la complexité du schéma qui mettait en évidence l'abondance des choix qu'elles avaient à faire dans leur travail quotidien. Elles ont discuté d'une possible réorganisation du traitement des lots de reliure. Plusieurs améliorations ont été proposées : mise en évidence des différents types de

³² Soit 5,9 millions de FF.

³³ En principe, tous les numéros sont disponibles, depuis que la BCU/D reçoit le titre.

³⁴ Parallèlement à ce travail sur le circuit du fascicule, j'ai pu assister à la démonstration d'un logiciel servant à modéliser et à simuler des processus appelé *Process 98*.

tâches, des services extérieurs au service des périodiques qui interviennent dans le circuit, des différents rythmes de traitement (nous avons mesuré le temps passé pour les différentes étapes du traitement en insérant des signets dans les fascicules). Ce travail m'a été très profitable, car il m'a permis d'avoir une vue d'ensemble sur un circuit assez complexe.³⁵

Les visites et les observations

Dans les services publics, j'ai été amenée à observer tant le prêt, que le service d'accueil, que le service de référence. Le travail au service du prêt est assez lourd, car ce service s'occupe tout à la fois de la communication des ouvrages du prêt interurbain, des ouvrages des magasins, des ouvrages de la BCU/R et des ouvrages stockés à Lucens, du prêt des ouvrages du libre accès, des demandes de réservations d'ouvrages et des suggestions d'achat, de l'inscription des nouveaux lecteurs dans le fichier du prêt, du transfert des anciennes cartes de lecteurs sur le système VTLS, et enfin de la vente des cartes de photocopies ou des différents produits de la bibliothèque (cartes postales, sacs, ...). Pour décharger ce service, un certain nombre de tâches ont été déléguées à l'utilisateur : demandes des ouvrages des magasins par l'intermédiaire d'un tube, enregistrement des prêts par l'intermédiaire d'une borne automatique, restitution des ouvrages grâce à une boîte de restitution.

Le service d'accueil et d'information, en période de rentrée universitaire, doit répondre à beaucoup de sollicitations de la part des usagers (25 personnes par heures). Les questions sont extrêmement diverses, mais deux sujets reviennent régulièrement : l'utilisation de l'OPAC et celle de la classification décimale universelle.

Le service de référence offre l'accès à des ressources documentaires informatisées : bibliographies, périodiques et encyclopédies en texte intégral, catalogues de bibliothèques. Ces ressources se trouvent soit sur

³⁵ J'ai joint le diagramme de flux en annexes.

des cédéroms (sur un réseau intranet ou en monoposte), soit sur internet via des liens ou via un serveur *Ovid* auquel la BCU paye un abonnement. Une douzaine de postes informatiques est mis à disposition des lecteurs. Des bibliothécaires conseillent le public dans l'utilisation de ces ressources et se chargent de produire des documents qui facilitent les recherches des usagers : guides d'utilisations, liste des outils utiles par disciplines. Le service de référence connaît un peu les mêmes difficultés que la médiathèque : conçu à l'origine pour faciliter la recherche bibliographique et documentaire des usagers, il est de plus en plus obligé de prendre en charge des documents électroniques qui n'ont pas forcément de rapport direct avec sa mission, faute d'une volonté des bibliothécaires de s'intéresser à l'information diffusée sous forme électronique. Le service de référence offre à ses utilisateurs la possibilité de télécharger des données sur disquette, ce qui pose beaucoup de problème de sécurité du réseau.

J'ai eu l'occasion de visiter les services à vocation patrimoniale : la Réserve précieuse et les Manuscrits à la BCU/D ; le Dépôt légal et la Documentation vaudoise à la BCU/R. La section de la Documentation vaudoise a pour mission de repérer et de mettre à la disposition du public tous les documents relatifs au Canton de Vaud. Elle fait donc essentiellement un travail de sélection et de signalement. 6000 documents sont accessibles dans le libre accès de la BCU/R et la collection se compose actuellement de 75 000 documents.

Le travail de la section de la Documentation vaudoise s'appuie bien évidemment sur celui du service du Dépôt légal. Celui-ci est régi par la loi sur la presse du 14 décembre 1937, qui reste assez floue sur le type d'imprimés concernés par la loi ; la loi n'a jamais été revue et les nouveaux supports ne sont donc pas soumis au dépôt légal. Chaque année, le service traite entre 1500 et 2500 volumes et 1200 titres de périodiques. Il a pour mission de les signaler au catalogue, de les mettre à disposition du lecteur et d'assurer leur conservation ; il s'efforce d'être exhaustif, ne fait pas de

sélection entre les publications qu'il reçoit et dépouille la presse et les bibliographies pour réclamer les publications qui lui échappent.

A la BCU/D, le service de la Réserve précieuse gère une collection de 10 000 volumes (incunables, ouvrages du 16^{ème} et du 17^{ème} siècles, ouvrages de bibliophilie anciens ou modernes, *Valdensia* ³⁶ antérieurs à 1851, ...). Le service de la Réserve précieuse a pour mission de préserver ces collections, qui sont conservées dans un magasin spécifique et qui ne peuvent être consultés qu'en salle de lecture surveillée. Il s'efforce aussi de mettre en valeur ces fonds, par la réalisation d'expositions et de publications. Il dispose d'un budget annuel de 50 000 CHF ³⁷ pour accroître ses collections de reliures précieuses, d'ouvrages modernes de bibliophilie d'art et de *Valdensia* antérieurs à 1850.

Le service des Manuscrits s'occupe quant à lui, comme son nom l'indique, des manuscrits anciens ou modernes déposés à la bibliothèque ou acquis par elle (620 fonds au total). Il dispose d'un budget annuel d'acquisition de 25 000 CHF ³⁸ et reçoit aussi en dépôt des fonds d'archives de personnalités, d'écrivains ou de professeurs. Ces critères d'acquisition sont d'acquérir des fonds concernant des Vaudois ou des fonds sur lesquels les chercheurs de l'UNIL seront amenés à travailler. Comme les ouvrages de la Réserve précieuse, les fonds de manuscrits peuvent être consultés par tout un chacun dans la salle de consultation surveillée. Le service des Manuscrits s'efforce de faire connaître ces fonds en les répertoriant sur des bases de données. Deux gros chantiers sont actuellement en cours : l'inventaire du fonds Paul Robert et la réalisation d'un cédérom sur la *Bible porta*, une bible française du 13^{ème} siècle richement enluminée, destiné à la fois aux chercheurs et au grand public.

³⁶ Sur le modèle des *Helvetica*, les *Valdensia* sont des documents publiés dans le canton de Vaud ou portant sur le canton de Vaud ou écrits par des Vaudois.

³⁷ Soit 210 000 FF.

³⁸ Soit 105 000 FF.

Le travail sur l'évaluation de la politique d'acquisition

Comme je l'ai déjà dit dans la présentation de la politique de la BCU/L, la formalisation de la politique d'acquisition a démarré en 1995 et la BCU/D commence maintenant à s'interroger sur les possibilités d'évaluation de cette politique d'acquisition. J'ai été chargée de repérer les outils pouvant servir à cette évaluation, d'esquisser une méthode et de la tester sur les acquisitions récentes de théologie et de sciences des religions.

Ce travail m'a occupé durant la majeure partie de mon temps passé à la BCU/D. Il a été un peu difficile à mener, en raison d'une grande dispersion des informations disponibles et d'une volonté, dès la mise en place de la politique d'acquisition, de dissocier la phase de définition des intentions de développement de la collection et la phase d'évaluation de la politique d'acquisition. Néanmoins, il m'a été très profitable, dans la mesure où il m'a obligé à mettre en pratique des connaissances théoriques sur la gestion des collections et où il m'a permis de saisir le caractère nécessairement inachevé et par conséquent dynamique de toute politique concernant les collections.

J'ai joint en annexe le rapport que j'ai remis à la Directrice adjointe de la BCU/D sur mon travail.

ANNEXES

Annexe 1 : Bibliographie

Annexe 2 : Liste des sigles employés

Annexe 3 : Carte de la Suisse, tirée de : BOUQUET (Jean-Jacques). *Histoire de la Suisse*. Paris : PUF ; 1995, p. 82.

Annexe 4 : Schéma des missions de la BCU/L.

Annexe 5 : Organigramme général de la BCU/L.

Annexe 6 : Charte de la BCU/L.

Annexe 7 : Photographies :

- le bâtiment central de l'UNIL abritant la BCU/L
- les vastes espaces de lecture du libre accès
- la signalétique du libre accès

Travaux réalisés pour la BCU/D pendant le stage :

- Annexe 8 : Le guide d'utilisation du cédérom *International index to film periodicals*.
- Annexe 9 : Le diagramme de flux du circuit du fascicule au service des périodiques.
- Annexe 10 : Le rapport final rendu à Silvia Kimmeier, Directrice-adjointe de la BCU/D, sur l'évaluation de la politique d'acquisition.

ANNEXE 1 : BIBLIOGRAPHIE

Le contexte

- <http://www.snl.ch/> : le site web de la Bibliothèque nationale suisse.
- <http://www.bbs.ch/> : le site web de l'association des bibliothécaires suisses.
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Les bibliothèques : tradition et mutation : mélanges offerts à Jean-Pierre Clavel à l'occasion de 65^{ème} anniversaire*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne ; 1987, XVII, 494 p.
- Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique et Office fédéral de la culture. *Bibliothèques en Suisse : situation, problèmes et besoins des bibliothèques de lecture publique en Suisse*. Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique et Office fédéral de la culture ; 1993, 106 p.
- CORSINI (Silvio) (Dir.). *Le livre à Lausanne : cinq siècles d'édition et d'imprimerie : 1493-1993*. Lausanne : Payot Lausanne ; 1993, 391 p.
- Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie. Direction de l'Enseignement supérieur. *Annuaire des bibliothèques universitaires et des grands établissements : 1996 : résultats de l'enquête statistique générale auprès des bibliothèques universitaires*. Paris : La Documentation française ; 1998, 97 p.
- VILLARD (Hubert). Réseaux de bibliothèques en Suisse. In. *Les bibliothèques : tradition et mutation : mélanges offerts à Jean-Pierre Clavel à l'occasion de 65^{ème} anniversaire*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne ; 1987, p. 471-482.
- VON ROTEN (Gabrielle) et NICOULIN (Martin). *L'espace bibliothéconomique suisse : hier, aujourd'hui demain : ouvrage collectif en hommage à Gustave Moeckli*. Vevey : Editions de l'Aire ; 1993, 362 p.

La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Généralités

- <http://www.unil.ch/BCU/> : le site web de la BCU
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne : réflexion globale sur l'avenir. Charte*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1992, 14 p.

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Rapport annuel 1997*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1998, 56 p.

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Rapport annuel 1998*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1999, 56 p.

La politique de stockage et de conservation

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Gestion des stocks de la BCU*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; octobre 1992, 14 p.

- VILLARD (Hubert). Du bassin d'accumulation au réservoir d'eaux vives : vers une gestion dynamique des collections. In. *L'espace bibliothéconomique suisse : hier, aujourd'hui demain : en hommage à Gustave Moeckli*. Ouvrage collectif sous la dir. de Gabrielle von Roten et de Martin Nicoulin. Vevey : Editions de l'Aire ; 1993, p. 343-362.

La politique des services publics

- JACCARD (R.), KIMMEIER (S.), MERCIER (Ch.) et STOCKER (A.). *Don Quichotte : étude de faisabilité*. [Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire] ; septembre 1995.

L'évaluation de la politique d'acquisition

La politique d'acquisition de la BCU/L

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Comité d'arbitrage : Daniela Bürki, Marie-Pierre Constant, Silvia Kimmeier et alii. *Politique d'acquisition : analyse de situation*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1994, 56 p.

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Politique d'acquisition des documents*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1996, 11 p. Ce texte est partiellement reproduit sur le site web de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne à l'adresse suivante : <http://www.unil.ch/BCU/informat/textes/polac.htm>

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Politique de développement des fonds de théologie et de sciences des religions à la BCU/L*. Lausanne : [Bibliothèque cantonale et universitaire] ; 1996, 20 p.

- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Politique de développement des fonds en langues et civilisations slaves*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1999, 11 p.
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. *Politique de développement des fonds en histoire*. Lausanne : Bibliothèque cantonale et universitaire ; 1999, 15 p.

Les méthodes d'évaluation

- <http://lcweb.loc.gov/acq/> : le site web de la Librairie du Congrès recense des sites web sur les acquisitions.
- CALENGE (Bertrand). *Les politiques d'acquisition : constituer une collection dans une bibliothèque*. Paris : éditions du Cercle de la librairie ; 1994, 408 p.
- CALENGE (Bertrand). *Conduire une politique documentaire*. Paris : Editions du Cercle de la librairie ; 1999, 386 p.
- DORNER (Daniel G.). A study of the collection inventory assessments for psychology in the Canadian Conspectus Database and an anlysis of the Conspectus Methodology. *Library and information science research*, vol. 16, n°4, 1994, p. 279-297.
- FUTAS (Elizabeth) (ed.). *Collection development policy and procedures*. Third edition. Phoenix (Arizona) : The Oryx Press ; 1995 (cop.), X, 349 p.
- MAGRILL (Rose Mary) and CORBIN (John). *Acquisition management and collection development in libraries*. Second ed. Chicago, London : American library association, 1989, 285 p. Le chap. XII porte sur l'évaluation.

Quelques expériences d'évaluation

- BOURQUIN (Yvan). *L'évaluation qualitative des collections de théologie par la méthode " Conspectus "*. Lausanne : BCU ; [sans date], 12 p.
- Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. Médiathèque. Service de développement des collections. *Fiches de qualification : ouvrages*. [Paris : Médiathèque de la Cité des sciences et de l'Industrie] ; Mars 1996.
- Cité des sciences et de l'industrie de la Villette. Médiathèque. Service de développement des collections. *Le système des qualifications à la*

médiathèque de la CSI. [Paris : Médiathèque de la Cité des sciences et de l'Industrie] ; Décembre 1997, 9 p.

- MORAVIETZ-KUHLMANN (Monika). Erwerbungspolitik und Erfolgskontrolle des Bestandaufbaus an der bayerischen Staatsbibliothek. In *Ressourcen nutzen für neue Aufgaben : 86. Deutscher Bibliothekartag in Erlangen 1996*. Hrsg. von Sabine Wefers. *Zeitschrift für Bibliothekswesen und Bibliographie*, Sonderheft 66, Frankfurt am Main : Klostermann ;1997, p. 211-225.

ANNEXE 2 : LISTE DES SIGLES UTILISES

ADAVE : Agence de développement de l'audiovisuel dans l'enseignement.

ADBS : Association des bibliothécaires suisses.

BCU : Bibliothèque cantonale et universitaire.

BCU/C : Bibliothèque cantonale et universitaire, site des Cèdres.

BCU/D : Bibliothèque cantonale et universitaire, site de Dorigny.

BCU/L : Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

BCU/R : Bibliothèque cantonale et universitaire, site de la Riponne.

BDSE : Bibliothèque de droit et sciences économiques.

CDROM : Comité des directeurs des grandes bibliothèques du Réseau romand.

CDU : Classification décimale universelle.

COTRAO : Communauté de travail des Alpes occidentales.

FIAF : Fédération internationale des archives du film.

PAC : Preservation and conservation

REBUS : Réseau des bibliothèques utilisatrices de SIBIL.

RERO : Réseau Romand.

SIBIL : Système informatique de bibliothèques lausannois

SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque.

UNIL : Université de Lausanne.